



## Rapport de la Présidente

Commission permanente du  
lundi 1 juillet 2019

**6<sup>ème</sup> Commission**

**N° CP-2019-7-6-9**

### Service instructeur

DEVI - Service Eau, Epuration et Equipements  
ruraux

### Service consulté

### **AIDE A L'ELECTRIFICATION RURALE COMPTE D'AFFECTION SPECIAL DU FINANCEMENT DES AIDES AUX COLLECTIVITES POUR L'ELECTRIFICATION RURALE AFFECTION DES DOTATIONS 2019**

Résumé : Ce rapport propose d'affecter les cinq dotations 2019 du Compte d'Affectation Spécial du Financement des Aides aux Collectivités pour l'Electrification rurale (CAS FACE), de la manière suivante :

- Commune de BALTZENHEIM : les dotations de "Renforcement, d'Extension et d'Enfouissement" de respectivement 67 000 €, 17 000 € et 15 000 € ,
- Syndicat Intercommunal de Distribution de l'Energie électrique (SIDEL) : les dotations de "Sécurisation fils nus" et de "Sécurisation fils nus faible section", de respectivement 13 000 € et 28 000 € pour son projet à BUSCHWILLER.  
Il n' y a pas de conséquence sur le budget départemental.

Le Conseil du FACE a affecté pour le Département du Haut-Rhin une dotation 2019 de 140 000 € se répartissant comme suit :

- 67 000 € pour le sous-programme "Renforcement", ce qui correspond, au taux maximal de 80 % accordé par le FACE, à un montant de travaux de 83 750 € HT,
- 17 000 € pour le sous-programme "Extension", ce qui correspond, au même taux, à un montant de travaux de 21 250 € HT,
- 15 000 € pour le sous-programme "Enfouissement" ce qui correspond, au même taux, à un montant de travaux de 18 750 € HT,

- 13 000 € pour le sous-programme "Sécurisation fils nus", ce qui correspond, au même taux, à un montant de travaux de 16 250 € HT,
- 28 000 € pour le sous-programme "Sécurisation fils nus faible section", ce qui correspond, au même taux, à un montant de travaux de 35 000 € HT.

Cette dotation du CAS-FACE ne bénéficie, dans le Haut-Rhin, qu'aux communes rurales des entités VIALIS-Usine électrique de Neuf-Brisach et du Syndicat intercommunal de Distribution de l'Energie électrique de la Région des Trois Frontières (SIDEL).

Les deux dernières dotations ne peuvent être mobilisées que par le SIDEL.

Au vu des demandes de ces deux entités pour 2019, et après avis favorable de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie du 10 mai 2019, il vous est proposé que les crédits FACE 2019 des sous-programmes "Renforcement", "Extension" et "Enfouissement" soient totalement affectés au bénéfice de la Commune de BALTZENHEIM (travaux rues d'Artzenheim et du Giessen) et ceux relatifs aux sous-programmes « Sécurisation fils nus », au SIDEL pour la commune de BUSCHWILLER (travaux rues des Alpes et des Vosges), selon le tableau suivant :

Sous-programme	BALTZENHEIM			SIDEL		
	Montant travaux	Montant plafond max	Subvention 80% max	Montant travaux	Montant plafond max	Subvention 80% max
Renforcement	85 000 €	83 750 €	67 000 €			
Extension	24 000 €	21 250 €	17 000 €			
Enfouissement	21 000 €	18 750 €	15 000 €			
Sécurisation fils nus				49 000 €	16 250 €	13 000 €
Sécurisation fils nus faible section				73 000 €	35 000 €	28 000 €

Ces demandes permettent ainsi de répartir la totalité de la dotation de 140 000 €. Cette dotation étant une dotation d'Etat, il n'y a pas de conséquence sur le budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente

Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT